

Un projet de près de 15,7 millions de dollars

LE MINISTRE YVES BOLDUC ET LE DÉPUTÉ DANIEL BERNARD INAUGURENT LES NOUVEAUX LOCAUX DE L'HÔPITAL PSYCHIATRIQUE DE MALARTIC

Malartic, le 17 juin 2010 – Le ministre de la Santé et des Services sociaux, le docteur Yves Bolduc, et, au nom du ministre responsable des Affaires autochtones, ministre responsable des régions de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec et député d'Abitibi-Est, monsieur Pierre Corbeil, le député de Rouyn-Noranda – Témiscamingue, monsieur Daniel Bernard, ont inauguré aujourd'hui les nouveaux locaux de l'Hôpital psychiatrique de Malartic, au terme de travaux d'agrandissement et de réaménagement de 15 686 000 \$.

Comme l'a expliqué le docteur Bolduc, « l'agrandissement qui vient de se terminer a permis de regrouper sur un seul étage les 34 lits de soins psychiatriques. Par ailleurs, un réaménagement en profondeur a rendu possible l'amélioration de la fonctionnalité de l'immeuble qui accueille aussi les consultations externes en psychiatrie et en psychologie, des services communautaires de la mission CLSC ainsi que certains services administratifs. Ce projet permet de faciliter l'organisation des soins et le travail des équipes professionnelles en plus d'offrir à la population des services d'une qualité rehaussée ».

Le projet comportait un agrandissement de l'ordre de 2 500 mètres carrés, ainsi que le réaménagement de locaux existants d'une superficie de quelque 4 000 mètres carrés. Les travaux ont été financés pour l'essentiel par le ministère de la Santé et des Services sociaux (14 828 000 \$), avec des contributions complémentaires de l'Agence de la santé et des services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue (461 000 \$) et du Centre de santé et de services sociaux de la Vallée-de-l'Or, auquel est rattaché l'hôpital (397 000 \$).

« Les nouvelles installations auront des effets bénéfiques non seulement pour la population du territoire de la Vallée-de-l'Or, mais aussi pour celle de tout l'Abitibi-Témiscamingue, en raison de la vocation régionale de l'hôpital dans le domaine de la santé mentale, plus particulièrement pour les services d'hospitalisation de longue durée et pour le champ de la psychiatrie légale », a conclu le député Daniel Bernard.

LE MINISTRE YVES BOLDUC ET LE DÉPUTÉ DANIEL BERNARD PARTICIPENT À L'INAUGURATION DU NOUVEL IMMEUBLE DU CENTRE D'HÉBERGEMENT SAINT-MARTIN DE MALARTIC

Malartic, le 17 juin 2010 – Le nouvel immeuble du Centre d'hébergement Saint-Martin de Malartic, une installation du Centre de santé et de services sociaux de la Vallée-de-l'Or, a été inauguré aujourd'hui en présence du ministre de la Santé et des Services sociaux, le docteur Yves Bolduc, et, au nom du ministre responsable des Affaires autochtones, ministre responsable des régions de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec et député d'Abitibi-Est, monsieur Pierre Corbeil, du député de Rouyn-Noranda – Témiscamingue, monsieur Daniel Bernard.

Rapellons que c'est dans le contexte du déménagement d'un quartier de Malartic pour le développement d'une mine d'or, que l'entreprise Osisko a offert de relocaliser, à ses frais, le CHSLD dans de nouvelles installations. Construit au coût de 13,2 millions de dollars, sur le terrain de l'Hôpital psychiatrique de Malartic, le nouveau bâtiment, qui compte une soixantaine de lits, vient donc remplacer l'ancien centre d'hébergement Saint-Martin qui avait presque 45 ans et dont la valeur foncière était de cinq ou six fois inférieure au coût de construction du nouvel immeuble.

« Depuis 2003, notre gouvernement est engagé dans l'amélioration des conditions de vie des personnes hébergées. Par conséquent, je me réjouis de constater que le nouvel établissement, érigé par l'entreprise Osisko, rencontre nos plus hauts standards en terme de qualité, de fonctionnalité et de sécurité des installations pour la prestation de soins de longue durée. Nul doute que les résidents apprécieront ce nouvel environnement moderne et confortable, un véritable milieu de vie qui répond adéquatement à leurs besoins », a déclaré le docteur Bolduc.

Pour sa part, monsieur Bernard a déclaré : « Cet échange d'actifs immobiliers entre Osisko, partenaire économique important pour notre région, et le Centre de santé et de services sociaux est à l'avantage des deux parties. En effet, d'un côté, Osisko peut avoir accès à la zone d'exploitation, tandis que le Centre de Santé et de Services sociaux fait une excellente affaire, sous l'angle immobilier et budgétaire. Je suis donc heureux de souligner aujourd'hui l'aboutissement de ce projet. »

- 30 -

Source : Direction des communications
Ministère de la Santé et des Services sociaux

Renseignements : Karine Rivard
Attachée de presse du ministre
de la Santé et des Services sociaux
418 266-7171

Source : Direction des communications
Ministère de la Santé et des Services sociaux

Renseignements : Karine Rivard
Attachée de presse du ministre
de la Santé et des Services sociaux
418 266-7171

Hélène Sauvageau
Attachée de presse du ministre responsable
des Affaires autochtones et ministre responsable des régions
de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec
418 646-9131

Lyne Deshaies
Attachée politique du député de
Rouyn-Noranda – Témiscamingue
819 763-3047